

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

104x21

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA PORTE DES ÉTOILES

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- La porte des étoiles, 1469 chemin du pas de la mue 13170 Les Pennes-Mirabeau, Représentée par son Président Monsieur Sébastien Farci, - Siret : 40902537600016 -

Dont l'objectif est la découverte du monde du spectacle et son organisation, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission animation du territoire qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 13 000€, dont 7 800€ (ancienne dotation CPA) réparti comme suit :

- 7 800€ pour l'organisation du festival Lou Mirabeau, correspondant à l'ancienne dotation de la CPA présentée dans le rapport de la CLECT.

Les 7 800€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA seront répartis comme suit :

- 70% soit 5 460€ à la suite de cette délibération et 30% soit 2 340€ sur présentation des pièces justificatives liées à l'action Festival Lou Mirabeau.
- 3 000€ pour l'organisation de la fête des sorcières.
- 2 200€ en subvention de fonctionnement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « La porte des étoiles » pour un montant de : 13 000€
- APPROUVE la répartition des 7 800€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 26 - M. FARCI ne participe pas au vote
CONTRE : 0
ABSTENTION : 8 – M. AMARO – FIORILE-REYNAUD – CABRAS – DELAVEAU – SCAMARONI - GORLIER-LACROIX – FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Avril 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI